

Motion « Verviers, contre le racisme et ville pour l'égalité »

Considérant que l'Europe et le monde entier traversent une période où le racisme représente une menace pour nos sociétés modernes, démocratiques et interculturelles,

Considérant que nos états sont fondés sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948,

Considérant que la Belgique s'est engagée en 2001 à la « *Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et les diverses formes d'intolérance* » à mettre en place un plan national de lutte contre le racisme, plan interfédéral qui commence seulement à être développé en Belgique, 19 ans après cette conférence à Durban,

Considérant que les migrations ont forgé le monde et continueront de le faire, qu'elles soient choisies et/ou forcées, que les migrations peuvent constituer une chance et un potentiel pour nos sociétés pour peu qu'une politique active d'accueil soit mise en place,

Considérant que la coalition NAPAR (National Action Plan Against Racism) regroupant une cinquantaine d'institutions antiracistes dont le Centre Régional Verviétois pour l'Intégration (CRVI) a proposé un plan ambitieux et des recommandations concrètes au niveau fédéral, régional et local sur lesquelles nous pouvons nous appuyer,

Considérant que l'essentiel de la politique de lutte contre le racisme relève de législations et réglementations de compétence fédérale ou communautaire et que les communes peuvent mener une politique proactive de lutte contre le racisme et les discriminations,

Considérant les engagements déjà pris par notre commune dans le cadre de :

- la charte « Verviers contre le racisme », votée le 25 avril 2005,
- la motion dite Obama - Réaliser l'égalité en promouvant les candidats issus de toutes les composantes de la diversité à des fonctions à responsabilité, votée le 24 novembre 2008,
- la motion commune hospitalière, votée le 29 janvier 2018,
- la motion de régularisation des sans-papiers, votée le 10 février 2020.

Considérant qu'il existe de multiples exemples de communes en Europe s'inscrivant dans une démarche d'échanges de bonnes pratiques en la matière démontrant l'utilité d'une action communale pour l'égalité et contre le racisme et les discriminations,

Considérant que l'existence du racisme systémique et des mécanismes de discriminations sont un fait réel dont les impacts négatifs ne sont plus à démontrer,

Considérant que le racisme est une construction sociale qui sert à catégoriser des populations, à les essentialiser, à les hiérarchiser et à définir des rapports de domination,

Considérant que le racisme est bien un délit, et non pas une opinion,

LE CONSEIL COMMUNAL, en sa séance du 29 juin 2020,

ADOpte le texte de la motion visant à déclarer Verviers, ville pour l'égalité et contre le racisme,

S'ENGAGE à des actions concrètes visant à :

MENER une politique transversale, ambitieuse et proactive de promotion de l'égalité et de la diversité d'une part, et de lutte contre le racisme et les discriminations d'autre part:

- Mettre en place un « comité local » de lutte contre le racisme intégrant des associations concernées, des citoyens volontaires, des personnes issues de la diversité et les échevinats directement en lien avec la matière,
- Organiser les « Assises de l'inclusion » en y intégrant tous les secteurs de la vie associative,
- Intégrer le programme européen des Cités interculturelles ICC (InterCultural Cities),
- Intégrer le réseau européen des villes contre le racisme ECCAR (European Coalition of Cities Against Racism) de l'UNESCO comme Liège et Bruxelles,
- Mettre en place un suivi proactif des engagements pris lors du vote des motions susmentionnées, avec le soutien d'Unia et du CRVI,
- Mettre en place une page d'information sur le site internet de la Ville de Verviers visant à informer la population sur la diversité au sein de la population verviétoise et des administrations,
- Assurer le suivi de toutes les actions de cette motion en les intégrant dans le Plan Stratégique Transversal (PST) de la Ville de Verviers avec un mécanisme approprié de suivi des actions prises,

LUTTER contre toutes les formes de racisme et toutes les formes de discriminations se déroulant sur le territoire de la commune :

- Sensibiliser et soutenir le personnel communal en contact avec du public aux questions de communication interculturelle, des biais inconscients,
- Favoriser une politique d'embauche plus inclusive dans l'objectif d'avoir une administration communale à l'image de la diversité de notre population verviétoise,
- Mener une réflexion sur le faible taux d'embauche de personnes d'origine étrangère dans les institutions communales, para-communales,
- Promouvoir l'accès au dépôt de signalements et de plaintes et soutenir le travail d'Unia (Centre interfédéral pour l'égalité et la lutte contre les discriminations) notamment par des partenariats et un soutien à leurs permanences locales,
- Désigner un.e agent communal.e qui coordonne les initiatives de la Ville de manière transversale et intersectionnelle et en assure le bon suivi,
- Aider et stimuler les secteurs et les entreprises à élaborer des politiques de prévention des discriminations ,
- En collaboration avec le Forem, commander une étude/rapport pour lutter contre le phénomène des discriminations intersectionnelles (cf. initiative d'Actiris).

SENSIBILISER la population et les services publics aux questions de lutte contre le racisme et de discriminations en collaboration avec le secteur associatif local déjà actif dans ce domaine :

- Organiser ou soutenir l'organisation de rencontres interculturelles et de moments visant la déconstruction des préjugés à l'attention de tous les résident.e.s de la commune (Belges, Européen.ne.s, étranger.e.s avec ou sans papiers),
- Sensibiliser des propriétaires de biens immobiliers au respect de la législation en matière de discrimination au logement en prenant exemple sur le travail effectué par la Ville de

Gand,

- Permettre aux fonctionnaires de se former régulièrement en droit administratif des étrangers et en lutte contre les discriminations auprès d'acteurs tant publics (Unia, Myria, Fedasil...) que privés (universités, CRVI...),
- Promouvoir la formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité dans les classes et à destination du personnel enseignant,
- Mettre en place une sensibilisation à l'histoire des migrations et du colonialisme belge dans les écoles dont la commune est le pouvoir organisateur,
- Continuer d'ouvrir le programme des différents organismes culturels à la diversité à travers des actions et une programmation liée à un budget spécifique proposé par la Ville.

REFUSE tout repli sur soi, amalgames et propos xénophobes, discriminatoires qui font de chaque Verviétois.e l'objet potentiel de rejet, de discriminations et de racisme,

EXIGE DE SES CONSEILLER.E.S un comportement exemplaire en la matière, notamment dans leurs décisions politiques et leurs communications publiques (électorales ou autres),

VEILLE à la mise en œuvre transversale de cette motion au niveau communal par le/la Bourgmestre et l'ensemble du Conseil communal par un premier point sur l'évolution en juin 2021;

COORDONNE, sous l'impulsion de l'échevin.e compétent.e, l'implémentation des mesures concrètes proposées ci-dessous **ET MET EN PLACE** un dispositif concerté de suivi et d'évaluation de l'implémentation des mesures concrètes reprises dans la motion, en organisant au moins 4 rencontres par an avec au minimum des représentant.e.s des associations, citoyen.ne.s et organismes œuvrant pour la lutte contre le racisme.

Pour toutes ces raisons, **VERVIERS** se déclare Ville pour l'égalité et contre le racisme.